

J'observe et je réfléchis

- 1 C'est bien décidé. En attendant, ce soir, comme ma mère m'a laissé libre, je ferai tout pour ne pas me noyer. Si elle m'avait défendu de jouer, je n'aurais pas pu m'empêcher de me pencher sur la roue, de chercher à prendre de l'écume dans le creux de la main.



Jules VALLÈS, *L'Enfant*, 1878.

- a. Des deux verbes soulignés : lequel exprime un fait qui se réalisera avec certitude ? ferai ; lequel exprime une hypothèse non réalisée ? aurais pu
- b. Lequel est à l'indicatif ? ferai ; lequel est au conditionnel ? aurais pu
- c. Réécrivez cette phrase en mettant le 1^{er} verbe à l'imparfait. Entourez la terminaison du 2^e.
Il espère que sa mère le laissera libre.
Il espérait que sa mère le laisserait libre.....

J'apprends et je m'exerce

La conjugaison du conditionnel :

- **conditionnel présent** → radical du futur + terminaisons de l'imparfait.
je lirais, tu lirais, il lirait, nous lirions, vous liriez, elles liraient
- **conditionnel passé** → avoir ou être au conditionnel présent + participe passé du verbe.
j'aurais lu, il aurait lu, nous aurions lu, elles auraient lu / je serais venu(e), elle serait venue, nous serions venu(e)s, ils seraient venus

- 2 * Mettez ces verbes au conditionnel présent, puis passé.

voir :	je <u>verrais</u>	j' <u>aurais vu</u>
crier :	tu <u>crierais</u>	tu <u>aurais crié</u>
se lever :	elle <u>se lèverait</u>	elle <u>se serait levée</u>
pouvoir :	nous <u>pourrions</u>	nous <u>aurions pu</u>
devenir :	vous <u>deviendriez</u>	vous <u>seriez devenu(e)s</u>
comprendre :	ils <u>comprendraient</u>	ils <u>auraient compris</u>
savoir :	je <u>saurais</u>	j' <u>aurais su</u>
vouloir :	tu <u>voudrais</u>	tu <u>aurais voulu</u>
faire :	elle <u>ferait</u>	elle <u>aurait fait</u>

- On emploie le conditionnel pour exprimer :
 - une **hypothèse**, après une subordonnée de condition (voir p. 32).
Si j'étais majeur, je voterais.
 - un fait **possible** mais incertain : *Un loup aurait été aperçu.*
 - un **souhait**, un rêve ou un regret : *J'aurais des ruches et je ferais mon propre miel.*
 - une **atténuation** (ordre, reproche, conseil... polis) : *Vous devriez vous ménager.*

- 3 * a. Mettez les verbes entre parenthèses au temps du conditionnel qui convient.
b. Soulignez la subordonnée de condition.

1. Si j'étais un animal, je (vouloir) voudrais être un cheval.
2. Si votre projet avait été retenu, vous (être) auriez été averti.
3. Je te (être) serais très reconnaissant si tu me rendais ce service.
4. Si nous n'avions pas pris le chemin le plus long, nous (arriver) serions arrivé(es) depuis longtemps.

La principale est au conditionnel passé quand la subordonnée est au plus-que-parfait.

